

# **CAMPAGNE DE PROMOTION DE LA VACCINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE 2025**

**SE VACCINER,  
C'EST PROTÉGER.**



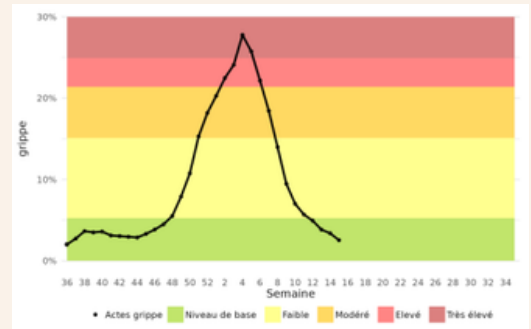
**CAHIER DES CHARGES  
BINÔMES VACCINATEURS**

# DONNEES ACTUELLES & ENJEU 2025

## SAISON 2024-25

Epidémie précoce et d'une durée de 12 semaines

- **Ampleur de l'épidémie importante en médecine de ville :**  
près de 3 millions de consultations pour syndrome grippal
- **Pic d'activité en janvier à un niveau très élevé également à l'hôpital**
- **Caractéristiques des personnes malades :**
  - Sévérité marquée dans toutes les classes d'âge
  - Fort impact de l'épidémie en termes de mortalité
- Co-circulation inhabituelle des 3 virus A(H1N1)pdm09, A(H3N2) et B/Victoria



SPF bulletin IRA du 16 avril 2025

## COUVERTURE VACCINALE

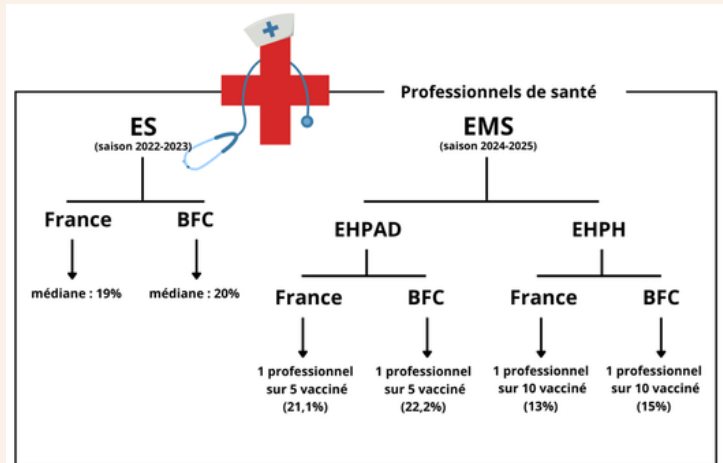
Une couverture vaccinale antigrippale encore insuffisante pour les populations à risque, loin des objectifs de l'OMS d'un taux à 75%

| Population           | 2022-23 | 2023-24 | 2024-25 |
|----------------------|---------|---------|---------|
| Sur le plan national |         |         |         |
| ≥ 65 ans             | 56.2%   | 54%     | 53.7%   |
| < 65 ans à risque    | 31.6%   | 25.4%   | 25.3%   |
| En BFC               |         |         |         |
| ≥ 65 ans             | 56.1%   | 53.3%   | 52.3%   |
| < 65 ans à risque    | 33.3%   | 26.3%   | 25.5%   |

Une couverture vaccinale des professionnels de santé qui stagne.



**Environ 1/5 des professionnels est vacciné contre la grippe**



## STRATÉGIE DE PRÉVENTION

La stratégie de prévention des infections hivernales se concentre sur une approche syndromique en ciblant les infections respiratoires hivernales aiguës d'origine virale.

**Le respect des mesures barrières y est capital.**



L'enjeu d'une **couverture vaccinale antigrippale élevée** cet hiver reste toujours d'actualité pour :

- Se protéger
- Protéger son entourage
- Protéger la collectivité

Elle est devenue un indicateur de qualité et de sécurité des soins validé par l'HAS en mars 2023.

La campagne de vaccination antigrippale **débute le 14 octobre 2025.**



Dans ce contexte, toutes les initiatives pour faire progresser la CV antigrippale des professionnels des établissements de santé et médico-sociaux sont à soutenir. On compte sur la mise en place des binômes vaccinateurs pour vacciner, sur le terrain, au plus près du lieu d'exercice des soignants afin de limiter les occasions manquées.

## SOIGNANTS : ON VIENT À VOUS !

**Les binômes vaccinateurs : une organisation pour optimiser l'accès à la vaccination des professionnels de santé**

# BINÔME VACCINATEUR

## OBJECTIF

Faciliter l'accès aux vaccins et au geste vaccinal en allant au plus près du lieu d'exercice des professionnels. Cette action a l'ambition de faire progresser la couverture vaccinale antigrippale des professionnels de l'établissement pour améliorer la sécurité et la qualité des prises en soin.

## PRÉ-REQUIS

Il appartient aux directeurs des établissements de tout mettre en œuvre pour faire progresser les couvertures vaccinales de leurs personnels.

A l'initiative d'un ou plusieurs professionnels de l'établissement, la mise en place de binômes vaccinateurs peut être proposée. Le choix de cette stratégie est pluridisciplinaire. Elle doit être validée et soutenue par la direction. L'organisation est définie. Les moyens humains, matériels & logistiques sont listés et mis à disposition. Une communication de promotion de cette initiative est organisée au sein de l'établissement.

## REUNIR LES MOYENS HUMAINS

### • Les pièces maitresses :

- Le directeur.
- Le médecin du travail.
- Le pharmacien.
- L'équipe opérationnelle en hygiène ou l'équipe mobile d'hygiène.
- Les médecins dont le médecin coordonnateur.

Ce sont ces professionnels qui, sous la responsabilité du directeur de l'établissement, définissent les modalités de mise en œuvre de cette action de santé publique.

### • Les binômes vaccinateurs :

Ce sont les opérateurs de cette action. Ces professionnels sont :

- volontaires,
- consensuels,
- impliqués,
- motivés,
- identifiés par l'ensemble des professionnels de l'établissement.
- issus des professions autorisées à vacciner contre la grippe saisonnière.

**Idéalement, un binôme vaccinateur est constitué dans chaque service/unité.**

## RÉUNIR LES MOYENS MATÉRIELS

- Support (feuille libre, fichier informatiques ...) pour recueillir les candidatures des professionnels volontaires pour constituer un binôme vaccinateur :
  - nom/prénom,
  - profession,
  - service.
- Support de communication permettant d'informer qu'un binôme est constitué dans le service.
- Support pour que les professionnels éligibles à la vaccination s'inscrivent pour se faire faire vacciner par les binômes (à positionner dans un endroit stratégique de chaque service pour qu'il soit rapidement identifié & utilisé) :
  - nom/prénom,
  - profession.
- *Vade-mecum* pour les binômes vaccinateurs comprenant :
  - La liste des professionnels éligibles à la vaccination antigrippale :

Professionnels de santé et tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère. Les recommandations de vaccination contre la grippe incluent désormais, parmi les professionnels en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère les personnels des services de secours et d'incendie (SDIS), les personnels des services d'aide à domicile (SAAD), et les aides à domicile via CESU (particuliers employeurs) pour les personnes âgées ou les personnes à risque de grippe sévère ([calendrier vaccinal 2025](#)).

- Un support concernant le vaccin antigrippal mis à disposition dans l'établissement :
  - les contre-indications,
  - les mises en garde et précautions d'emploi,
  - les modalités d'utilisation.
  - Remarque : co-vaccination grippe/Covid-19 possible au même moment, 1 vaccin dans chaque bras.
- Un support pour tracer l'absence de contre-indication à la vaccination.
- Un support pour tracer les vaccinations :
  - nom/ prénom et profession du professionnel vacciné,
  - date de la vaccination,
  - numéro de lot du vaccin.
- La CAT en cas d'effets indésirables à la vaccination.

- Matériels mis à disposition pour vacciner : SHA, collecteur OPT, compresses, pansements, désinfectant, vaccin, médicaments & matériels pour faire face à une réaction anaphylactique (ambu, kit adrénaline..).

## RÉUNIR LES MOYENS LOGISTIQUES

- Définir les modalités de libération des vaccins avec le pharmacien.
- Planifier les séances de vaccination : lieu (calme, garantissant la confidentialité, dates & horaires pour chaque service.
- Positionner dans les endroits stratégiques de chaque service (salle de pause, salle de soins, ...) :
  - Support pour que les professionnels éligibles à la vaccination s'inscrivent.
  - Planning de vaccination et le binôme vaccinateur.

**GO !**



## ANTICIPER & PRÉPARER

- Recueillir les candidatures de professionnels volontaires pour constituer un binôme vaccinateur (annexe 1).
- Communiquer dès qu'un binôme vaccinateur est constitué dans le service : afficher le lieu et les horaires de vaccination (annexe 2).
- Dresser la liste des professionnels souhaitant se faire vacciner (annexe 3).
- Fixer avec le pharmacien le nombre de vaccins à libérer le jour de la vaccination.
- Tenir à disposition du binôme la CAT en cas d'EI à la vaccination (annexe 4).

## VACCINER & TRACER

- S'installer pour être dans les conditions favorables et sereines pour vacciner
- Disposer les SHA, compresses, pansements, collecteur OPT à proximité
- Vérifier l'absence de contre-indication
- Vacciner
- Tracer les vaccinations (annexe 5).
- Envoyer le support de traçabilité de la vaccination au médecin du travail à l'issue de la séance de vaccinations.



## VALORISER

- Remercier les opérateurs qui se sont mobilisés pour conduire cette action de santé publique.
- Communiquer pour rendre visible l'implication de l'établissement.
- Communiquer le résultat de la couverture vaccinale.

